

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 16.05.2025
Visible par le public jusqu'au: 16.05.2028
Numéro de publication: BA-VS05-0000015611

Entité de publication



Commune de Saillon, Rue du Bourg 19, 1913 Saillon

Demande d'autorisation de construire - Modification du dossier autorisé en date du 11.07.2023 / Piscine + aménagements extérieurs et palissade (n° dossier communal 22-64 / n° dossier cantonal 2023-0831), Saillon

Titre du projet de construction

Modification du dossier autorisé en date du 11.07.2023 / Piscine + aménagements extérieurs et palissade (n° dossier communal 22-64 / n° dossier cantonal 2023-0831)

Numéro pour consultation eConstruction

62f02a45

Requérant(e)

Dan Meylan

Requérant(e)

Evelyne Meylan

Auteur(e) de plans

Amélie Roduit-Thurre

Auteur(e) de plans - Entreprise

TIKEO ATIB Group SA

Parcelle

Parcelle 4401, No Folio 3, Lieu-dit Les Proz de la Grange

Parcelle

Parcelle 4401, No Folio 3, Lieu-dit Les Proz de la Grange

Coordonnées

1'114'113 2'581'069

Propriétaire

Dan Meylan

Propriétaire

Evelyne Meylan

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone d'habitat individuel

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction ou au bureau des Services Techniques, Av. des Comtes de Savoie 110, du mardi au vendredi de 8h à 12h, sur support informatique.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées, en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à l'administration communale de Saillon, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction, dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Saillon

Rue du Bourg 19

1913 Saillon

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 16.06.2025